Avis national standard

Synd. Bassin Versant Reyssouze

Date limite de réponse : 30 avril 2025 à 16:00

Section 1

Identification de l’acheteur

Nom complet de l’acheteur : Synd. Bassin Versant Reyssouze
Type de Numéro national d’identification : SIRET
No national d’identification : 25010069000016
Ville : Montrevel-en-Bresse
Code Postal : 01340
Groupement d’acheteurs : Non

Section 2

Communication

Moyen d’accès aux documents de la consultation :

https://marchespublics.ain.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseDetailsConsultation&id=508465&orgAcronyme=ad_185

Identifiant interne de la consultation : 2025-03

L’intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d’acheteur :Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : BOZONNET Antoine

Adresse mail du contact : marchespublics@syndicat-reyssouze.fr

No téléphone du contact : +33 474256665

Section 3

Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée < 90 k EUR HT
Condition de participations :
Aptitude à exercer l’activité professionnelle conditions / moyens de preuve :
▪ DC1 (formulaire à jour du 01/04/2019) ou lettre de candidature et de désignation du mandataire par ses co-traitants avec : ✂ indication des prestations exécutées par chaque membre du groupement, ✂ déclaration sur l’honneur indiquant que le candidat individuel ou chaque membre du groupement déclare n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 notamment qu’il satisfait aux obligations concernant l’emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail. Dans l'hypothèse où le candidat ou l'un des membres du groupement est admis à une procédure de redressement judiciaire, son attention est attirée sur le fait qu'il devra justifier d’un plan de redressement en apportant la preuve en fournissant la copie du ou des jugements prononcés. En cas de groupement d'opérateurs : l'habilitation du mandataire par son (ses) co-traitant(s). ▪ DC2 déclaration du candidat (formulaire à jour du 01/04/2019) En application de l'article R 2143-4 du code de la commande

publique, le candidat peut présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des documents mentionnés ci-dessus. En ce qui concerne les conditions de participation, le candidat n'est pas autorisé à se limiter à indiquer dans le Document Unique de Marché Européen qu'il dispose de l'aptitude et des capacités requises. En conséquence, il est demandé aux candidats de remettre les renseignements et documents mentionnés ci-dessous. En cas de groupement, chacun des membres du groupement fournira un DC2. En cas de groupement momentané d'entreprises, chaque entreprise membre du groupement devra remettre un Document Unique de Marché Européen. En cas de sous-traitance, chaque sous-traitant devra remettre un Document Unique de Marché Européen.
Capacité économique et financière conditions / moyens de preuve :
La preuve de la capacité économique et financière du candidat ou de chaque membre du groupement à exécuter les prestations doit être apportée par : • Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du concernant l'objet du marché public portant sur les trois derniers exercices disponibles. Si, pour justifier de ses capacités, le candidat souhaite faire prévaloir les capacités professionnelles, techniques et financières d'un autre intervenant quel qu'il soit (sous-traitant notamment), il devra produire les pièces relatives à cet intervenant visées au présent article ci-dessus. Il devra également justifier qu'il disposera des capacités de cet intervenant pour l'exécution du marché par un engagement écrit de l'intervenant. En cas de groupement, l'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières est globale. Il n'est pas exigé que chaque membre du groupement ait la totalité des compétences techniques requises pour l'exécution du marché.
Capacités techniques et professionnelles conditions / moyens de preuve :
La preuve de la capacité professionnelle du candidat ou de chaque membre du groupement à exécuter les prestations doit être apportée par : • Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. • Une liste des principales prestations réalisées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Les prestations de services sont prouvées par des attestations ou à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. • Agrément ou titre d'études et professionnels de l'équipe projet.
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limites de réception des plis : 30 avril 2025 à 16:00
Présentation des offres par catalogue électronique :
Exigée
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution :

Section 4

Identification du marché

Intitulé du marché : Réalisation d'une étude de faisabilité pour la restauration de la Reyssouze à Saint Julien-sur-Reyssouze
Code CPV Principal : 71241000
Type de marché : Marché
Description succincte du marché : L'objet de la présente consultation est une mission de prestation intellectuelle pour un projet de restauration de la Reyssouze sur la commune de Saint-Julien-sur Reyssouze (01560).</P><P></P><P>Cette mission comprend la réalisation d'une étude de faisabilité composée de :</P><P>▪ Étude de diagnostic (DIA)</P><P>▪ Étude d'avant-projet (AVP)</P><P>▪ Organisation de la concertation</P><P>▪ Mission Complémentaire 1 : Assistance à la passation de marchés d'études topographiques</P><P>▪ Mission Complémentaire 2 : Assistance à la passation de marchés d'études géotechniques</P><P></P><P>Compte tenu des enjeux du site, il est attendu un diagnostic croisé et pluridisciplinaire entre l'hydraulique, la biodiversité, le paysage et l'utilité sociale.</P><P></P><P>La mission correspond à une étude de faisabilité allant jusqu'au stade d'Avant Projet détaillé dont les objectifs opérationnels seront :</P><P>▪ l'arasement de deux vannes clapet, </P><P>▪ la restauration de la Reyssouze sur 6 km et le Reyssouzet sur un linéaire

de 1 km,</P><P>▪ la valorisation de l’aménagement pour le grand public.
Lieu principal d’exécution du marché : 01
Durée du marché (en mois) : 18
La consultation comporte des tranches :
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Section 5

Lots

Marché alloti : Non

Section 6

Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non
Autres informations complémentaires :